

ral Contact between French and Amerindians; J. Kloczowski, *Les mentalités religieuses en Pologne du 17e au 19e siècle*. Disons cependant que les méthodologies envisagées pour l'analyse des rapports entre cultures et entre civilisations ne semblent pas tellement différentes de celles utilisées pour la compréhension d'une société homogène. Mais c'est à propos de ce thème que la nécessité de l'histoire comparée et de la collaboration entre historiens de différents pays a davantage été mise en lumière par les participants au colloque. Le professeur Kloczowski a été celui qui a le plus insisté sur cette urgence. Pour sa part, le professeur André Vachet a rappelé à tous le besoin d'une collaboration entre historiens et sociologues.

Nous espérons avoir fait ressortir la signification de ce colloque tenu, nous le répétons, à un moment où tous éprouvent le besoin d'une certaine mise en ordre au plan des concepts et des méthodes. Afin de mieux illustrer la nature des débats, nous publions ici trois textes dont deux ont été présentés au colloque: celui des professeurs Mandrou et Gagnon et un texte de Gérard Bouchard qui se situe très bien au cœur de ces discussions.

Fernand OUELLET,
Université d'Ottawa.

L'histoire socio-culturelle: rétrospective européenne

Parler de rétrospective en ce qui concerne l'histoire socio-culturelle est peut être légèrement humoristique, dans la mesure où celle-ci me paraît essentiellement à la recherche de son statut, dans l'actuelle crise de conscience des historiens contemporains qui se traduit par la multiplication des ouvrages méthodologiques, en langue française notamment¹. Assurément dans la constellation qui constitue le champ de la recherche historique, la place de cette histoire sociale et culturelle demeure encore incertaine. Cependant elle existe incontestablement: la preuve en est fournie par l'existence de manuels à l'usage des étudiants, ce qui constitue certainement le critère le plus sûr, le plus plat aussi de la reconnaissance d'une discipline; ainsi l'ouvrage que M. Crubellier a publié dans la collection U, (la plus solide des collections de manuels historiques pour l'enseignement supérieur) sous le titre *Histoire culturelle de la France contemporaine* illustre notre propos. Même si l'ouvrage est curieusement orienté et si la tentative semble sur quelques points prématurée, il n'en a pas moins le mérite d'exister et d'offrir aux étudiants et aux chercheurs un cadre de réflexion critique sur l'évolution culturelle de la France aux XIX^e et XX^e siècles. Il n'en reste pas moins qu'au regard de l'histoire dite générale (ou politique) et de l'his-

¹ Signalons parmi les publications récentes: E. LeROY LADURIE, *Le Territoire de l'historien* (qui décrit surtout le champ exploré par son auteur); P. CHAUNU, *L'Histoire, Science sociale* (méditation d'un historien prolifique sur son œuvre); enfin Michel DE CERTEAU, *L'écriture de l'histoire* (recueil d'articles qui ne sont pas toujours transparents d'un historien — philosophe appartenant à la Compagnie de Jésus).

toire économique, l'histoire sociale et culturelle fait figure de parent pauvre : point de chaires spécifiques dans les universités françaises ou dans les pays voisins, résistances solides de formules parallèles plus anciennes et prestigieuses, comme l'histoire des idées en Allemagne et en Italie ; point de programmes de recherche très développés ni à l'Ouest, ni à l'Est de l'Europe. Cet écrasement pose un problème, dans une perspective strictement historiographique.

1. QUELQUES EXPLICATIONS D'UN RETARD INCONTESTABLE.

Sans sortir des questions de métier — ce qui nous entraînerait trop loin — il est possible d'avancer deux explications majeures qui relèvent de la pratique codifiée de la recherche et de l'enseignement historique ; c'est à dire des grandes orientations problématiques de la recherche dans les cinquante dernières années : d'une part il paraît assez clair que l'héritage positiviste, si longtemps dominant dans la pratique historique, a favorisé sans mesure la recherche dans le domaine politique, où les documents d'archives abondent et où les témoignages de contemporains sont toujours prolixes, même sous l'Ancien Régime. Dans ce cadre, le politique a dévoré le culturel, l'a en quelque sorte absorbé et digéré. L'histoire religieuse de la France a été très longtemps celle des relations entre l'Église et l'État, entre le roi et les évêques, administrateurs au nom du roi, entre la monarchie et Rome ; ainsi sommes nous parvenus à raffiner les variétés de gallicanisme, épiscopal, parlementaire ou monarchique, quitte à délaissier d'autres réalités non moins importantes, à commencer par la foi et la pratique des laïcs. Lorsque, peu après la seconde guerre mondiale, M. André Latreille dans son grand livre consacré à l'Église et la Révolution française² inséra quelques pages décrivant les variations des pratiques religieuses, il fit œuvre de novateur, et fut salué comme tel. Que cette vision politique des questions religieuses ait entraîné des contresens multiples, nul n'en doute aujourd'hui : la séparation de l'Église et de l'État décidée en 1905 par la III^e République, vue en termes de débat parlementaire ou d'exécution sur le plan local (la fameuse procédure des inventaires), c'est une crise politique grave et une catastrophe nationale. En réalité, toute l'histoire postérieure de l'Église de France est là pour le prouver : ce fut un bienfait pour l'Église et un élément essentiel de son évolution et de son ouverture aux problèmes contemporains jusqu'à aujourd'hui.

D'une autre part, il est assez évident aussi que l'essor économique et la crise de l'entre-deux-guerres ont amené la promotion de l'histoire sociale et économique. Le marxisme en tant que doctrine plus ou moins bien comprise n'est sans doute pas essentiel à ce mouvement ; mais il est assuré qu'un certain marxisme assez simplifié a joué dans le même sens. Dans les années trente de ce siècle, l'histoire économique — et en particulier l'histoire des prix, des salaires et des revenus — est partout à l'honneur : en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France. Certaines œuvres comme

² André LATREILLE, *L'Église catholique et la Révolution française*, Paris, 1948, 2 volumes.

celle d'Ernest Labrousse³ ont eu un succès fondamental et ont remorqué derrière elles nombre de jeunes chercheurs qui se sont adonnés avec délectation aux comptages, mesures et confrontations qui sont le pain quotidien de l'historien économiste. Les amateurs de plus-value et de rapports de production ont pris le même chemin, oubliant en route qu'un rapport de production est toujours un rapport social et implique de ce fait plus qu'une évaluation en unités de compte. Comme le disait naguère Lucien Febvre, agacé par cet engouement qu'il avait contribué à créer, il est plus facile de compter des minots de sel que de se demander pourquoi l'excommunication pour dettes n'a pas suscité de mouvements réformateurs en Franche-Comté. À dire vrai, ce mouvement s'est trouvé encouragé par la richesse des Archives en ces domaines. Un seul exemple : dans la série D des Archives départementales françaises, où sont conservés sous la rubrique Éducation les fonds des collèges jésuites, oratoriens, etc., il est plus que rare de trouver des règlements de classes, des livres ou des cahiers ; par contre nous trouvons presque toujours la comptabilité des revenus dont vivaient ces institutions : rentes foncières, donations, redevances payées par les parents. Exactement de quoi faire l'histoire économique de l'institution, non son histoire culturelle.

À ces deux grandes orientations, se joignent quelques corollaires méthodologiques qui ne sont pas dépourvus de signification pour notre propos : l'héritage positiviste renvoie de façon évidente à l'événementiel biographique qui fait le bonheur de l'histoire littéraire lansonienne et de l'histoire de l'art. Les accidents de parcours dans la vie d'un artiste — enfance, mariage, et autres — deviennent les moteurs explicatifs les plus sûrs : souffrance et littérature, souffrance et création artistique. Comme s'il ne pouvait y avoir d'écrivain ou d'artiste heureux. À cela s'est évidemment ajouté le point de vue esthétique dans ces deux domaines : le beau plaît sans concept, disait Kant ; donc il ne se glose pas. Il serait pourtant intéressant de voir comment s'est constitué le panthéon scolaire classique dans chaque pays d'Europe au cours du XIX^e siècle : la part des institutions scolaires y est énorme, dans le cas de la France en particulier⁴.

Dans ce même pays, les institutions universitaires manifestent clairement à quel point les phénomènes culturels ainsi mutilés peuvent être maltraités : l'histoire de l'art est marginalisée hors des départements d'histoire et rattachée souvent à la philosophie qui intègre l'esthétique ; ou bien elle se trouve directement placée sous la dépendance des musées, comme l'École du Louvre qui réalise pleinement les programmes esquissés plus haut : biographie, chronologie de la production et esthétisme. Au demeurant, la France du XX^e siècle n'a point une politique culturelle de premier rang : autrefois le sous-secrétariat d'État aux Beaux-Arts était toujours donné au moins doué des parlementaires recrutés par un dosage savant ; sous la V^e République, le ministère des Affaires Culturelles a eu un titulaire presti-

³ C.E. LABROUSSE, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, tome I, Paris, 1944.

⁴ L'enquête est en cours pour la France ; d'ores et déjà, nous savons que les Parisiens du XVII^e siècle finissant appréciaient Pradon autant que Racine.

gieux de 1958 à 1969, mais toujours un budget ridicule. Sur ce plan, la situation dans les pays voisins est meilleure, où le mécénat des hommes d'affaires est fortement encouragé par l'État, avec un succès indéniable: ainsi en Italie, les grandes fondations Cini, Einaudi, Feltrinelli; en Allemagne de même, Volkswagen, B.A.S.F., A.E.G. et bien d'autres.

Enfin, et l'argument n'est pas le moins important, il est indéniable que cette relégation de l'histoire culturelle trouve son expression la plus remarquable dans la confection des manuels de l'enseignement secondaire: que ce soit le vieux Malet de notre jeune âge ou ses successeurs, partout le mouvement des lettres, des sciences et des arts fait l'objet d'un chapitre à part, généralement *in fine*, détaché du reste et strictement insipide: des biographies, des listes d'œuvres datées, et quelques images. Il est vrai que l'exemple vient de haut: dans la vénérable collection Halphen et Sagnac, *Peuples et Civilisations*, la méthode n'était point différente, à cette réserve près que le chapitre en question n'était pas nécessairement placé à la fin du volume⁵. C'est assez dire à quel point l'histoire culturelle est longtemps restée marginale, pour ne pas dire rejetée.

2. LES PLAIDOYERS POUR UNE PLUS LARGE HISTOIRE.

Il s'est fait pourtant depuis bientôt un demi-siècle un mouvement important dans toute l'Europe pour élargir le champ historique en réintégrant cette histoire mal aimée: avec des variantes nationales d'ailleurs fort intéressantes qui tiennent à la fois aux progrès inégaux des autres sciences sociales et aux différences marquées dans les statuts et pratiques universitaires. Je ne m'arrêterai qu'à quelques exemples qui me paraissent les plus significatifs.

Dans le cas de la France, dont l'historiographie est bien connue, il est permis d'aller très vite: dès 1902, le philosophe Henri Berr protestait contre les œillères de l'histoire positiviste et plaidait dans sa *revue de Synthèse* et dans sa collection *l'Évolution de l'humanité* pour une histoire qui dépasse le cadre politique. À partir de 1929, avec la fondation des *Annales d'Histoire économique et sociale* par Lucien Febvre et Marc Bloch, le relais était pris par des historiens de métier qui ont livré batailles sur batailles jusqu'à leur mort pour donner à l'histoire une dimension lui permettant d'appréhender des totalités non mutilées. Dans ce mouvement, l'histoire culturelle avait sa place, alors même qu'elle ne figurait pas dans le titre de la revue: l'œuvre des deux fondateurs est là pour en témoigner⁶. À partir de 1946, le nouveau titre explicitait mieux encore cette intégration: *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*. D'une certaine façon — et malgré les signes d'essoufflement que manifeste aujourd'hui la revue, — la percée

⁵ Cf. dans *Combats pour l'Histoire*, la sainte colère de Lucien Febvre à propos du volume de la collection *Peuples et Civilisations*, consacré à la période 1848-1860, (p. 99-103).

⁶ Voir de Lucien FEBVRE, sa thèse, *Philippe II et la Franche-Comté*, 1^{re} édition 1912; réédition récente en poche; *Martin Luther*, 1927 (et plusieurs rééditions); *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle, La Religion de Rabelais*, 1942 (réédition récente en poche); de Marc Bloch, *les Rois thaumaturges*, Strasbourg 1924 et réédition, Paris 1961; *La Société féodale*, 1939-1940.

est faite; une simple lecture de l'affiche annuelle de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales⁷ suffirait à le démontrer.

Dans les pays anglo-saxons, et particulièrement en Angleterre, la mutation s'est faite par des voies plus subtiles: les historiens, longtemps repliés sur le confort de leurs collèges, ont subi le choc en retour des réussites réalisées par l'ethnologie et l'anthropologie; ces sciences humaines actives ont fourni en quelque sorte des modèles qui ont incité les historiens à suivre leurs traces. Ainsi l'histoire de l'éducation en Angleterre a-t-elle été d'abord cultivée par des anthropologues et sociologues qui ont multiplié sans craintes inutiles des études historiques. L'étude de la famille a pour promoteur un sociologue, Peter Laslett, qui entraîne derrière lui à Cambridge une pléiade d'historiens s'efforçant d'établir où s'arrêtent et où commencent la famille large et la famille nucléaire⁸. Le même auteur a tenté une description de la société anglaise disparue (selon lui) en un brillant essai, souvent paradoxal, mais stimulant: *Le monde que nous avons perdu*. Dans le domaine américain, il serait tout aussi facile de multiplier les références attestant ce déplacement d'intérêt⁹.

En Allemagne et en Italie, le cheminement est différent; dans l'un et l'autre pays, l'histoire des idées a longtemps régné sans partage: en Italie grâce à Croce, en Allemagne par le prestige de quelques historiens du XIX^e siècle comme Ranke et Mommsen (toujours réédités aujourd'hui). Mais en Italie même, — pour une part sous l'impulsion de la gauche intellectuelle italienne (*Studi Storici*) —, la fondation Croce de Naples s'ouvre à de nouvelles recherches qui ne relèvent plus du schéma traditionnel, les programmes récemment publiés l'attestent. En Allemagne où l'appareil universitaire demeure lourd et fondamentalement répétitif, l'innovation passe par des voies non universitaires: le plus bel exemple est sans nul doute l'*Institut Max Planck für Geschichte* de Göttingen, qui est hors de l'université, bénéficie d'une part des énormes dotations Max Planck et assure la promotion —via colloques, bourses et fonds de recherche — d'enquêtes nouvelles dans des domaines jusqu'à maintenant négligés, et notamment dans le domaine culturel¹⁰.

3. L'AVÈNEMENT D'UNE DIMENSION SOCIO-CULTURELLE DE L'HISTOIRE.

La reconnaissance du socio-culturel passe par deux démarches qui sont évidemment complémentaires et étroitement liées: il y a d'une part un déplacement thématique vers de nouveaux sujets de recherche par l'utilisation de séries archivistiques négligées, ou incomprises par les conservateurs des Archives elles-mêmes. Le recrutement exclusif des archivistes

⁷ Nouvelle dénomination de l'ex VI^e Section de l'École pratique des Hautes Études, qui a reçu un statut indépendant en février 1975.

⁸ Cf. les actes du colloque de Cambridge en 1971, publiés dans *Household and family in the past time*, Cambridge, 1972.

⁹ Dans le seul cas de la sorcellerie, d'ailleurs fort cultivée en Angleterre aussi (cf. K. Thomas et A. MacFarlane), il faut citer E. Monter et J. Midlefort.

¹⁰ La littérature historique allemande en porte témoignage: ainsi telle étude sur la vie bourgeoise en Allemagne du Sud au 18^e siècle.

dans le corps de l'École des Chartes en France n'est assurément pas un élément qui aide à cet élargissement des horizons. L'histoire ne saurait se préoccuper des boutons de culotte, disait un jour un professeur des Chartes qui a passé sa vie à enseigner l'art et la manière de placer les notes en bas de page. Dans un colloque consacré à l'exploration des méthodes en histoire sociale, il a été dit par un archiviste de la région parisienne qu'il avait mis au pilon les séries continues de bordereaux de permis de chasse, et cela pour toute la période du XIX^e siècle. Ce qui pose, soit dit en passant, le problème de la formation donnée à ce personnel. Cependant, les chercheurs qui veulent s'orienter vers l'histoire sociale et culturelle ne risquent pas encore de manquer de documentation. Il suffit de signaler ici d'un mot les séries qui fournissent le plus à l'heure actuelle: tout d'abord les archives notariales et notamment les inventaires après décès, minutieusement établis, pièce après pièce qui permettent de reconstituer le mode de vie de groupes sociaux bien délimités dès l'instant où l'échantillon d'analyse est bien construit et l'investigation menée de façon systématique. Par exemple, j'ai pu faire reconstituer de la sorte le goût pictural de négociants parisiens du XVIII^e siècle par un jeune chercheur qui avait d'ailleurs une passion pour les questions de marché (pour ne pas dire de marketing) en ce domaine¹¹. En second lieu, il est permis de citer les ressources longtemps négligées des archives communales où les chercheurs peuvent puiser une abondante information concernant les fêtes, les réjouissances collectives, saisonnières ou non, les manifestations variées de l'impatience ou de la joie de vivre exprimées dans des actes collectifs: les fêtes de la jeunesse dans le Midi de la France en sont un bel exemple qui a déjà attiré l'attention de plusieurs chercheurs; mais les rituels de la mort sont tout aussi riches d'enseignements sur la sociabilité. Enfin les Archives judiciaires surabondantes à tous les niveaux, du bailliage au Parlement, fournissent une matière inépuisable pour reconstituer, à travers la criminalité et la répression, les normes sociales imposées par les groupes dominants, les définitions respectives du normal et de l'anormal et du décalage qui se produit entre la norme imposée par les magistrats et les pratiques admises, voire encouragées par les communautés attachées à un système de valeurs qui peut souvent être en contradiction avec celui des dominants. Qu'il s'agisse du vol alimentaire ou autre, ou encore de l'illégitimité, les archives judiciaires sont ici à la fois précieuses et inépuisables. C'est assez dire que le champ ouvert est vaste.

Méthodologiquement, l'analyse socio-culturelle ouvre la voie à des recherches qui sont de première importance, dans la mesure où elles permettent de reconstituer la dialectique des comportements et des discours: les règles qui sont édictées au sommet et qui relèvent souvent d'idéologies laborieusement constituées et les comportements des collectivités qui relativisent et parfois marginalisent ces normes. De plus, en tous domaines, la dimension culturelle se révèle un facteur explicatif important: quiconque s'occupe de la charge seigneuriale (en France du moins) peut assurément le faire de façon relativement simple, en termes économiques, qui supputent ce que représente la charge par rapport au produit brut. Dans la mesure où

¹¹ Thèse de doctorat de recherche de M. Jean Chatelus, non publiée.

les sources permettent d'atteindre celui-ci, il n'est pas trop ambitieux d'espérer atteindre ce rapport. Mais la dîme par exemple, n'est pas seulement un élément de cette charge. C'est une redevance qui va au clergé, pour la plus grande part à l'évêque, pour les petites dîmes parfois au curé; dans les redevances au seigneur, il y a des poulets d'automne qui ne sont pas toujours livrés, et une poule de carnaval qui l'est, elle, toujours. Ce qui n'a pas un sens économique seulement, mais inclut des considérations liées à cette grande fête de la fin de l'hiver. De même, les seigneurs perçoivent souvent, en Allemagne encore, un droit sur les boissons consommées dans les cabarets, bière ou vin, à des tarifs fort différents: c'est-à-dire suivant une rationalité, à reconstituer, qui n'est pas nécessairement fonction de la seule importance de la consommation. À vrai dire, en une seule phrase, tout acte social a une dimension culturelle qui ne peut être méconnue, sans risquer de mutiler sa signification et de fausser notre compréhension de l'évènement: renvoyons une fois encore à l'admirable étude que Lucien Febvre a consacrée à l'excommunication pour dettes en Franche-Comté, cet «abus» comme disait Imbart de la Tour, qui n'a pas engendré le protestantisme dans la province jurassienne.

Enfin il est assez clair que l'histoire sociale et culturelle introduit au total une problématique renouvelée dans la mesure où elle met en jeu des solidarités et où elle aide à définir la sociabilité dans un cadre bien déterminé: ainsi de nombreuses études en ont fait la preuve récemment pour la Provence, sous les signatures de Michel Vovelle, Maurice Agulhon, Lucienne Roubin¹². Cette histoire permet de définir, de façon cohérente, les groupes sociaux dans leurs relations privilégiées, et c'est en ce sens que la fête ou l'émeute constituent des témoignages hors pair, pour cette reconstitution globale, qui constitue l'ambition la plus haute du métier d'historien¹³. De même la réintégration totale du culturel dans les préoccupations des historiens doit-elle permettre afin la définition de politiques culturelles: celle de Louis XIV et Colbert par exemple que j'ai esquissée dans un ouvrage récent¹⁴; celle des princes allemands ou des particuliers dans le nord, sur laquelle il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne Leibniz¹⁵; ou encore la politique des despotes éclairés au XVIII^e siècle qui se sont affichés comme protecteurs des philosophes, des arts et des lettres et qui ont en même temps pratiqué une politique se définissant en termes brutaux de raison d'État. Dans tous ces cas, l'étude de l'évolution culturelle cesse d'être l'appendice insipide des manuels traditionnels et réintègre sa place au cœur de l'histoire dite générale.

Pour terminer, il faut encore souligner quelques points qui peuvent servir de conclusion: cette mutation implique assurément des ajustements

¹² M. AGULHON, *La République au village*; L.A. ROUBIN, *Chambrettes de provençaux*; M. VOVELLE, *Spiritualité baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, tous dans la collection *Civilisations et Mentalités*.

¹³ Pour les révoltes, outre les classiques Porchnev et Mousnier, voir plus récemment: M. Foisil, et Y.M. Bercé.

¹⁴ *Louis XIV en son temps*, Paris, 1973.

¹⁵ Cf. l'ouvrage cité à la note ci-dessus et *Des humanistes aux hommes de science*, Paris, 1973, également.

qui demanderont de longues années pour plusieurs raisons : d'abord parce que l'abandon de pratiques héritées ne peut se faire que lentement, en raison de la pesanteur des générations dominantes dans la vie intellectuelle ; ensuite parce que la reconnaissance même du fait culturel fait encore problème pour certaines écoles historiques qui sont beaucoup plus attachées à l'exploration des réalités politiques et économiques ; enfin parce que les historiens qui s'occupent de cultures entrent, universitairement parlant, en concurrence avec leurs collègues littéraires et historiens de l'art, dont ils piétinent les plate-bandes ; même s'il est vrai que leur lecture des œuvres et des mouvements artistiques n'est pas identique, il n'en reste pas moins qu'en termes de chapelles et de cuisines universitaires, les frontières ne sont point faciles à tracer. Il n'en reste pas moins que l'histoire sociale et culturelle est une discipline d'avenir, pour une simple et grande raison : elle exerce un attrait croissant sur les jeunes générations d'historiens ; elle est même capable de susciter la réunion de colloques qui lui sont spécifiquement consacrés comme celui-ci.

Robert MANDROU

L'histoire des idéologies québécoises : quinze ans de réalisations

Dans l'ensemble de la littérature historique québécoise, l'histoire des idées en tant que province autonome de Clio représente une fraction assez mince de la production totale. L'inflation dans ce domaine est de date récente. Les commentaires qui suivent ne s'appliquant pas, sauf exception aux travaux des « littéraires », nous sommes en présence d'une production imprimée moins importante qu'on ne croit.

Depuis le moment où j'a pu en observer sur le vif les réalisations, l'histoire des idées a connu un destin qui témoigne d'un certain progrès des méthodes, mais également d'un piétinement certain propice à la redite, à la banalité, voire à la sclérose intellectuelle. Dans mes moments pessimistes, je me prends à souhaiter un temps d'arrêt, un moratoire pour ce genre à la problématique mal assurée. Car enfin, cette aisance avec laquelle on identifie encore souvent chez nous histoire des idées et histoire des mentalités n'est-elle pas un indice de la fragilité des postulats méthodologiques ? Si je ne m'abuse, celle-ci s'intéresse bien davantage aux comportements et aux croyances que ne le font les collectionneurs des émanations idéologiques. L'étude des idéologies serait-elle devenue le carrefour de la facilité, l'avenue sans embûche pour des étudiants en mal de fabriquer des thèses, ou pour des professeurs satisfaits de diriger des recherches sans éventuel incident de parcours ?

L'histoire des idées au Québec a d'abord suivi l'approche dite des influences, principalement des influences européennes. Il s'agissait pour les pionniers du genre comme Marcel Trudel (*L'influence de Voltaire*), Pierre